



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2014

Le premier septembre deux mille quatorze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : LE CHATTON Sylvain, CHAPELON Alexandre, DEREGNAUCOURT Laurent, ENTZMANN Sarah, LIGER Franck, MAHE Fabienne, LE FEUR Chloé, LAROCHE Laurent, DECIUS Raphaël, COURTOIS Janine, HRYNIUKA Angélique, LEROY Jérôme, CORNU Jérôme

Etaient absents excusés : VELLUET Benjamin, HOPKINS Stephen

Pouvoir : VELLUET Benjamin donne pouvoir à LEROY Jérôme
HOPKINS Stephen donne pouvoir à COURTOIS Janine

Mr LIGER Franck été nommé secrétaire.

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20h 18 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

Enregistrement du CM

M. LE CHATTON précise aux membres du conseil municipal que comme accepté au précédent conseil, à la demande de la secrétaire de mairie, la séance sera enregistrée afin de ne rien oublier lors du compte-rendu.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19/06/2014
2. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
3. Délibération d'affirmation du soutien de la Commune au Conseil Général et à son maintien dans l'organisation territoriale
4. Délibération Commission Appel d'Offres (suite au REC AR reçu)
5. Délibération pour le transfert des compétences de la Communes à la Communauté de Commune
6. Délibération permettant l'inscription du sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées des chemins traversant notre commune
7. Délibération pour l'acquisition d'une lame de déneigement
8. Délibération concernant le règlement et redevances du Cimetière, du Columbarium et du Jardin du Souvenir
9. Compte rendu : travaux des commissions
10. Informations diverses

oooooooooooo

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30/06/2014

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

M. LE CHATTON explique aux Membres du Conseil les besoins de pouvoir recruter des agents contractuels de remplacement afin de pallier à l'indisponibilité des agents territoriaux ou contractuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise M. LE CHATTON à recruter des agents contractuels si besoin
- De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget

La délibération concernant le recrutement d'agents contractuels de remplacement est adoptée à l'unanimité.

Délibération d'affirmation du soutien de la Commune au Conseil Général et à son maintien dans l'organisation territoriale

Dans le cadre de la réforme territoriale qui remet en cause l'existence des départements et leurs compétences, le Conseil Général de l'Oise propose aux communes de prendre une délibération de principe, s'opposant à cette volonté du gouvernement. Après relecture et suppression d'éléments trop polémiques, M. LE CHATTON lit la délibération au Conseil.

La délibération concernant l'affirmation du soutien de la Commune au Conseil Général et à son maintien dans l'organisation territoriale est adoptée à l'unanimité

Délibération Commission Appel d'Offres (suite au REC AR reçu)

M. LIGER explique aux Membres du Conseil que suite au courrier de la Préfecture, la constitution de la commission d'appel d'offre doit être de 3 titulaires et 3 suppléants. M. le Maire étant le président de droit.

Président de droit : LE CHATTON Sylvain

Les titulaires nommés sont : HRYNIUKA Angélique, CORNU Jérôme, LAROCHE Laurent

Les suppléants nommés sont : DEREGNAUCOURT Laurent, HOPKINS Stephen, LIGER Franck

La délibération concernant la Commission Appel d'offre est adoptée à l'unanimité

Délibération pour le transfert des compétences de la Communes à la Communauté de Commune

M. LE CHATTON explique aux Membres du Conseil que le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire de l'Oise est en cours. Que ces travaux se font en plusieurs tranches. La commune se trouvant dans la dernière tranche (2022/2023). Le prix actuellement est de 370€ / par prise / par habitant. Le budget étant de 3.7M€ pour l'ensemble des communes de la CCVT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De confier à la Communauté de Commune du Vexin-Thelle, l'étude, la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privé de communications électroniques à haut et très haut débits sur le territoire de l'Oise

La délibération concernant le transfert des compétences de la Communes à la Communauté de Commune est adoptée à la majorité, 14 votes pour, et 1 abstention.

Délibération permettant l'inscription du sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées des chemins traversant notre commune

M. LE CHATTON explique aux Membres du Conseil la demande d'inscription du sentier au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées des chemins traversant notre commune.

M. LEROY demande à M.LE CHATTON les contraintes sur l'entretien de ce chemin et émet des doutes sur la propriété des chemins à inscrire. M. LE CHATTON propose donc un complément d'information concernant la partie communale et la partie privée de ce chemin. La délibération sera donc prise ultérieurement.

Délibération pour l'acquisition d'une lame de déneigement

M. LE CHATTON informe le Conseil Municipal que le coût de l'achat de cette lame est estimé à 6500 €HT, soit 7800 €TTC

M. LE CHATTON se propose de solliciter le concours financier du département de l'Oise dans le cadre de l'aide aux communes pour le développement durable des Territoires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le montant prévu pour l'achat de la lame de déneigement
- Approuve le plan de financement pour l'achat de la lame de déneigement
- Autorise M. LE CHATTON à solliciter le concours financier du département de l'Oise

La délibération concernant l'acquisition d'une lame de déneigement est adopté à l'unanimité.

Délibération concernant le règlement et redevances du Cimetière, du Columbarium et du Jardin du Souvenir

M. LE CHATTON explique le règlement du Cimetière aux membres du Conseil.

DROITS DE CONCESSION :

1) Cimetière

- 15 ans : 55.00 €
- 30 ans : 95.00 €
- 50 ans : 140.00 €
- 99 ans : 230.00 €

2) Columbarium

La concession d'une case accueillant d'une à deux urnes cinéraires, est délivrée aux conditions suivantes :

- 15 ans : 120.00 €
- 30 ans : 180.00 €
- 50 ans : 250.00 €

3) Redevance

La redevance suivante est perçue par la commune dans la circonstance suivante :

- Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir

La délibération concernant le règlement et redevances du Cimetière, du Columbarium et du Jardin du Souvenir est adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission liens sociaux :

Création du catalogue du Noël des enfants, choix du spectacle
Commande de médaille du travail
Préparation du repas des anciens (+60 ans)
Préparation des paniers garnis de Noël pour les anciens (+75 ans)
Préparation du 11 novembre
Préparation d'une cérémonie des naissances dans le village

Commission d'appel d'offre :

Choix de la date d'ouverture des plis pour l'appel d'offre du tracteur et de la lame de déneigement : le 10 septembre 2014

Commission fleur :

Préparation pour l'embellissement du village pour Noël avec la pose de sapin décoré avec conception de faux cadeaux
Demande de devis concernant la taille des tilleuls
Mise en place d'un audit pour connaître le temps d'arrosage des fleurs l'été

Commission culture patrimoine :

Inauguration à la gare d'une stèle pour la commémoration du crash d'un avion américain en 1944 (à 11h) le 20 septembre
Visite commentée de l'église (de 14h à 17h) le 20 septembre

Commission communication :

Sortie du journal de la commune
Préparation d'un erratum sur quelques points du journal communal
Projet de refaire le site internet de la commune

Commission voirie et chemins :

Devis pour la mise en place d'une buse concernant le fossé vers les Grands Jardins
Réunion pour l'amélioration du stationnement dans le village

Commission assainissement :

Choix d'une date pour un débat public concernant l'assainissement
Mise en place de référents dans le village concernant les odeurs

Commission du personnel :

Embauche de M. DUBOIS Sidney, en emploi avenir, pour une durée de 3 ans

Commission sport :

Préparation pour la conception d'un boulodrome ainsi que l'étude d'un city-stade


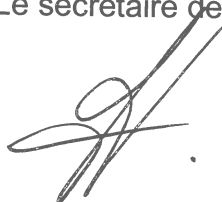
Commission bâtiment :

Travaux pour le remplacement des gouttières de l'ancienne mairie (2921.62 ttc)
Demande de devis concernant le renforcement du mur du cimetière

Informations diverses

M. LE CHATTON explique aux Membres du Conseil que suite à l'entretien avec l'inspecteur de l'académie, ce dernier semble favorable à la poursuite du tandem Liancourt St Pierre / Loconville dans le cadre de la constitution des futurs RPC. Mais il est demandé un regroupement des deux classes de Liancourt autour d'une cour unique, afin de rompre l'isolement des enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 23h 26

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
---	--